

Gestion d'OPCVM et fonds d'investissement au Maroc : Réglementation AMMC

Lien : https://maroc-performance.com/formation/gestion-dopcvm-et-fonds-dinvestissement-au-maroc-reglementation-ammc

DURÉE
8 jours (56h)

RÉFÉRENCE
FA194

CATÉGORIE
Finance de Marché

Maroc Performance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire marocain applicable aux OPCVM et aux sociétés de gestion.
- Comprendre les principales innovations introduites par la loi n°03-25 relative aux OPCVM et ses textes d’application.
- Maîtriser les différentes catégories, structures et modes de fonctionnement des OPCVM au Maroc.
- Comprendre les conditions d’agrément, obligations et responsabilités des sociétés de gestion.
- Savoir définir et contrôler une politique d’investissement conforme aux contraintes réglementaires.
- Maîtriser les règles de composition, diversification et éligibilité des actifs des OPCVM.
- Savoir calculer, contrôler et sécuriser la valeur liquidative et la valorisation des portefeuilles.
- Identifier et maîtriser les principaux risques financiers, opérationnels et réglementaires associés à la gestion collective.
- Comprendre les responsabilités respectives de la société de gestion, du dépositaire, du commissaire aux comptes et des autres intervenants.
- Maîtriser les obligations d’information, de commercialisation, de reporting et de transparence envers les investisseurs et l’AMMC.
- Savoir mettre en place un dispositif robuste de gouvernance, conformité, contrôle interne et prévention des conflits d’intérêts.
- Être capable de piloter une activité de gestion d’OPCVM au Maroc en intégrant réglementation AMMC, gestion des risques, performance, conformité et protection des investisseurs.

Maroc Performance

POUR QUI ?

- Directeurs généraux, directeurs financiers et dirigeants de sociétés de gestion d’actifs.
- Directeurs et responsables de sociétés de gestion d’OPCVM.
- Portfolio Managers, Fund Managers, gérants de portefeuille et responsables de gestion collective.
- Analystes financiers, analystes crédit, analystes risques et spécialistes de l’allocation d’actifs.
- Responsables conformité, contrôle permanent, contrôle interne et déontologie.
- Risk Managers spécialisés en risques de marché, liquidité, crédit, contrepartie et risques opérationnels.
- Responsables middle-office, back-office, valorisation et administration des fonds.
- Responsables reporting réglementaire, comptabilité OPCVM et information financière.
- Responsables du développement commercial, distribution et commercialisation des produits d’investissement.
- Responsables juridiques, juristes financiers et avocats spécialisés en droit des marchés de capitaux.
- Auditeurs internes, commissaires aux comptes, consultants et experts spécialisés en gestion d’actifs.
- Professionnels des banques, compagnies d’assurance, investisseurs institutionnels, régulateurs et acteurs du marché souhaitant maîtriser la réglementation marocaine des OPCVM.

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / Cadre juridique et réglementaire des OPCVM au Maroc

- Maîtriser l’architecture juridique et réglementaire applicable aux OPCVM au Maroc.
- Comprendre les principales dispositions de la loi n°03-25 relative aux OPCVM et son articulation avec les textes d’application.
- Identifier les pouvoirs de supervision, de contrôle et de sanction de l’AMMC.

2 / Typologie et structuration des OPCVM

- Maîtriser les différentes formes juridiques et catégories d’OPCVM disponibles sur le marché marocain.
- Comprendre les caractéristiques des FCP et SICAV ainsi que leurs mécanismes de fonctionnement.
- Identifier les évolutions introduites par la nouvelle réglementation, notamment les OPCVM à compartiments, participatifs, ETF et structures maître-nourricier.

3 / Agrément et fonctionnement des sociétés de gestion

- Comprendre les conditions d’agrément et les exigences applicables aux sociétés de gestion d’OPCVM.
- Maîtriser les obligations organisationnelles, humaines, techniques et financières imposées aux gestionnaires.
- Structurer les responsabilités de la société de gestion dans la gestion, la valorisation et l’information des investisseurs.

4 / Politique d’investissement et composition des actifs

- Maîtriser les règles relatives à la composition, diversification et éligibilité des actifs des OPCVM.
- Analyser les limites d’investissement, règles de dispersion et contraintes applicables aux différents instruments financiers.

Maroc Performance

- Comprendre les nouvelles possibilités d’investissement introduites par le cadre réglementaire marocain.

5 / Gestion de portefeuille et allocation d’actifs

- Construire une politique d’allocation cohérente avec l’objectif, le profil de risque et la stratégie de chaque OPCVM.
- Maîtriser les techniques de gestion obligataire, actions, monétaire et diversifiée.
- Intégrer les contraintes réglementaires dans les décisions d’investissement et le suivi quotidien des portefeuilles.

6 / Valorisation des actifs et calcul de la valeur liquidative

- Maîtriser les principes d’évaluation des actifs détenus par les OPCVM.
- Comprendre les méthodes de calcul et de contrôle de la valeur liquidative.
- Identifier les risques d’erreur de valorisation et mettre en place des procédures de contrôle et de correction.

7 / Gestion des risques et contrôle interne des OPCVM

- Identifier les principaux risques : marché, crédit, liquidité, contrepartie, opérationnel et risque de valorisation.
- Mettre en place des limites, indicateurs, contrôles et procédures d’escalade adaptés aux risques des fonds.
- Intégrer la gestion des risques dans la gouvernance, le dispositif de contrôle interne et le pilotage de la société de gestion.

8 / Dépositaire, conservation et séparation des fonctions

- Comprendre le rôle et les responsabilités du dépositaire dans le dispositif de protection des actifs des OPCVM.
- Maîtriser les mécanismes de contrôle des flux, de conservation et de rapprochement des actifs.
- Organiser une séparation efficace des fonctions entre gestion, conservation, valorisation et contrôle.

9 / Information des investisseurs, commercialisation et transparence

- Maîtriser les obligations d’information précontractuelle, périodique et permanente des investisseurs.

Maroc Performance

- Comprendre les règles applicables à la commercialisation, aux souscriptions, rachats et documents d’information des OPCVM.
- Structurer une communication financière transparente permettant aux investisseurs d’évaluer les risques, frais et performances.

10 / Comptabilité, reporting et obligations réglementaires

- Maîtriser les principes comptables et les obligations de reporting applicables aux OPCVM.
- Organiser la production, le contrôle et la transmission des états réglementaires à l’AMMC.
- Mettre en place des processus fiables de rapprochement entre données comptables, portefeuille, valorisation et reporting.

11 / Gouvernance, conformité et prévention des conflits d’intérêts

- Mettre en place une gouvernance conforme aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques du marché.
- Identifier, prévenir et gérer les conflits d’intérêts entre société de gestion, OPCVM, investisseurs, distributeurs et prestataires.
- Intégrer les exigences de déontologie, conformité, contrôle interne et protection des porteurs dans les processus de gestion.

12 / Supervision AMMC, contrôles et pilotage stratégique des OPCVM

- Comprendre les mécanismes de contrôle et de supervision exercés par l’AMMC sur les sociétés de gestion et les OPCVM.
- Préparer efficacement les contrôles réglementaires, inspections, demandes d’information et dispositifs de remédiation.
- Construire un dispositif global permettant d’assurer conformité, performance, maîtrise des risques et protection durable des investisseurs.

Maroc Performance

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

04 au 13 Jan. 2027	Présentiel - Casablanca
01 au 10 Mars 2027	Présentiel - Casablanca
26 Avr. au 05 Mai 2027	Présentiel - Casablanca
21 au 30 Juin 2027	Présentiel - Casablanca
16 au 25 Août 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@maroc-performance.com
Web : https//www.maroc-performance.com

Maroc Performance — Tous droits réservés

Maroc Performance